



DIRECTION INTERREGIONALE DES DOUANES D'ILE DE FRANCE

MISSION
LOCALE
DE PARIS

Direction ou service : Direction Interrégionale d'ÎLE DE FRANCE - Service territorial de la masse

Contrat : CDD vacation de droit public de catégorie C du 1^{er} octobre au 31 décembre 2022 (prolongation possible)

Lieu de l'emploi : Paris 10^{ème}

35h hebdomadaires

2, 5 jours de congés par mois

Rémunération : SMIC

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR

Le service territorial de la masse des douanes fait partie de la direction interrégionale des douanes d'Ile de France.

Il gère le parc immobilier de la douane en Ile de France.

DESCRIPTIF DE L'OFFRE

Le contractuel devra effectuer plusieurs missions :

- Envoi des avis des sommes à payer mensuelles aux locataires (logements familiaux, intermédiés et chambres meublées) ;
- Gestion des assurances (logements familiaux et appartements chambres meublées) ;
- Complétion des demandes du service des impôts (communication des noms des locataires au 1er janvier de l'année, par exemple) ;
- Réalisation de photocopies et préparation des dossiers pour les commissions d'attribution et suivi des attributions (CASA) et les commissions territoriales de la Masse (CTM) ;
- Impression des dossiers locataires à l'entrée avant intégration dans l'application de gestion des logements (ULIS) ;
- Classement et archivage des dossiers papiers des locataires en relation avec les éléments extraits de l'application ULIS ;
- Toutes autres activités du service territorial en soutien dans un contexte de forte charge de travail.

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Être titulaire d'un bac pro Gestion Administration
- Avoir un très bon état d'esprit
- Avoir le sens du travail en équipe
- Être rigoureux et organisé
- Être discret/ savoir respecter la confidentialité des données
- Savoir être polyvalent

POUR CANDIDATER

Si vous êtes inscrit.e à la Mission Locale de Paris :

1. Positionnez-vous sur le Portail
2. Enregistrez votre cv et lettre de motivation en format Word dans le coffre-fort de votre compte.

Si vous n'avez pas activé votre compte, contactez votre conseiller.

Si vous n'êtes pas inscrit.e à la Mission Locale de Paris, inscrivez-vous !